

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

23 DEC. 2025

Arrêté du

fixant la liste des organisations syndicales et de leurs représentants aptes à siéger au sein  
du comité social d'administration ministériel

NOR : JUST2533737A

**Le garde des sceaux, ministre de la justice,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2022 modifié portant création des comités sociaux  
d'administration relevant du ministère de la justice,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

La liste des organisations syndicales et de leurs représentants siégeant au sein du comité social  
d'administration ministériel et le nombre de sièges de titulaires et de suppléants attribués à  
chacune d'elles sont fixés comme suit :

SYNDICAT	MEMBRE(S) TITULAIRE(S)	MEMBRE(S) SUPPLEANT(S)
UNSA Justice - USM (6 sièges)	M. FORGET Jean-François M. CHAMBAUD Emmanuel M. BONGLET Hervé Mme BRIOUT Béatrice Mme MAMELIN Cécile Mme FLAUGNATTI (MULLETT) Coralie	M. ROCHEFORT Vincent Mme SOLIVELLAS (CROS) Catherine M. CABY Alexandre M. MARTINI Aurélien M. BASSUEL Alain M. BATTUT Ivan
FO (5 sièges)	M. BAUDIN Emmanuel Mme BESNIER-HOUBEN Isabelle Mme BRUNOVIC Séverine M. LABED Abdelrezeg M. KARAR Yoan	M. GUIMARAES Emmanuel M. BONO Paul M. GOMBERT Yvan Mme ED DAFIRI Farida Mme EL BOUCH (VERMES) Mounia

CGT - SM (3 sièges)	M. GAUTHIER Samuel M. BILLY Henri-Ferréol Mme LAMBERT Samra	M. MAGNIER Julien M. LECORCHER Pierre M. PEYRIN Nicolas
CFDT (1 siège)	M. GRASSAUD Guillaume	M. BONTHOUX Ghislain

## **Article 2**

L'arrêté du 23 décembre 2022 fixant la liste des organisations syndicales et de leurs représentants aptes à siéger au sein du comité social d'administration ministériel est abrogé.

### **Article 3**

Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le **23 DEC. 2025**

Pour le ministre et par délégation :  
Le chef du service des ressources humaines,



N. DE SAUSSURE